



TURKEY FARMERS
OF CANADA™
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA™

RAPPORT ANNUEL 2016



Canadian
TURKEY™
DINDON™
canadien

Rapport annuel pour l'exercice
terminé le 31 décembre 2016

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON
(F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA)

Le quarante-troisième rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres des Éleveurs de dindon du Canada.

Les Éleveurs de dindon du Canada

7145 West Credit Avenue, Building 1, Suite 202, Mississauga, ON L5N 6J7
Tel: (905) 812-3140 | Fax: (905) 812-9326 | leseleveursdedindonducanada.ca | dindoncanadien.ca
facebook.com/CanadianTurkey | [Twitter.com/Cdn_Turkey](https://twitter.com/Cdn_Turkey) | [Twitter.com/TurkeyFarmersCa](https://twitter.com/TurkeyFarmersCa)

TABLE DES MATIÈRES

AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
COMITÉS ET NOMINATIONS	6
ADHÉSIONS, PARTENARIATS ET PERSONNEL DES ÉDC	7
MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	8
RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ORGANISATIONS	9
LANCEMENT DE DINDON CANADIEN	10
PARTENARIATS POUR FOURNIR DU DINDON	11
POUR ENGAGER LE GOUVERNEMENT	13
SCIENCES ET RECHERCHE	15
POLITIQUES ET COMMERCE	18
L'INDUSTRIE CANADIENNE DU DINDON EN 2016	21
ÉTATS FINANCIERS	24



AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

L'organisation nationale qui représente les éleveurs de dindon de tout le pays est connue sous l'appellation 'Les Éleveurs de dindon du Canada' (ÉDC). Créé en 1974 sous le régime fédéral de la Loi sur les offices des produits agricoles, l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et supervise le système de gestion de l'offre de dindon au Canada.

Comme le veut le mandat de la Proclamation, le Conseil d'administration des ÉDC compte 11 membres dont huit représentants des offices provinciaux élus par les producteurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire de dindon et un par le secteur de la surtransformation de dindon.

Le Conseil d'administration fixe les volumes nationaux de production de dindon en tenant compte des activités et des prévisions du marché ainsi que des attentes à l'égard des importations, des viandes concurrentes et des intrants pour que les consommateurs aient accès à un approvisionnement sûr de produits de dindon canadien de qualité supérieure et que les éleveurs touchent un juste rendement de leurs investissements.

Conformément à l'art.21 de la LOPA, le Conseil d'administration des ÉDC veille à ce que les mesures voulues soient prises pour « promouvoir la production et la commercialisation du dindon de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité ».

Les opérations des ÉDC sont financées par les redevances versées par les producteurs sur chaque kilogramme de dindon commercialisé. L'Office rend des comptes à ses membres et à ses partenaires, et présente chaque année un rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, et du Conseil des produits agricoles du Canada.

Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA) MISSION ET POUVOIRS

ART. 21. Un office a pour mission :

a) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits de dindon réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;

b) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

NOTRE VISION

Il sera facile de trouver en permanence du dindon canadien, partout au Canada, sous la forme souhaitée par les consommateurs.

NOTRE MISSION

Développer et renforcer le marché canadien du dindon grâce à un système efficace de gestion de l'offre qui favorise la croissance et la rentabilité pour les agents économiques.



NOS VALEURS

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'art. 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, croient dans :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

GOUVERNANCE

Les principes qui suivent guident les efforts déployés par les ÉDC pour remplir leur mandat de façon professionnelle, efficace et transparente :

1. Gérer un système viable de gestion de l'offre qui permette la stabilité du marché, qui favorise la croissance et les investissements, et qui préserve la rentabilité pour les parties prenantes.
2. Administrer un système de gestion de l'offre qui reste suffisamment souple pour pouvoir réagir face à l'évolution du marché, de la concurrence et des exigences de la société.
3. Fonctionner dans le cadre d'un modèle de gouvernance structuré tout en appliquant des stratégies, afin d'éviter de tarder à agir, étayées par des séances de formation et d'orientation du Conseil d'administration et des permanents, ainsi que par des plans de succession clairs.
4. Se doter d'une équipe de direction solide et transparente, et s'assurer de disposer d'une base financière pour les opérations de l'Office.
5. Continuer à tabler sur des relations solides et fructueuses avec chaque organisation membre et avec les signataires de l'*Accord fédéral-provincial (AFP)*.
6. Favoriser une industrie innovatrice et efficace en augmentant la valeur de chaque oiseau pour les producteurs et les transformateurs, grâce à un surcroît de valeur ajoutée pour les consommateurs.
7. Se doter de plans d'intervention et de ressources pour le cas où surviendrait une crise de santé aviaire, un autre incident grave ou un problème d'actualité.



représentent plus de 500 éleveurs canadiens qui offrent aux consommateurs du dindon de qualité supérieure.

LES ÉLEVEURS DE DINDON: ONT UN IMPACT POSITIF AU CANADA

PLUS DE 222 MKG DE
PRODUCTION VIVE TOTALE




535
PRODUCTEURS

20 TRANSFORMATEURS INSPECTÉS PAR LES
SERVICES FÉDÉRAUX

PLUS DE 58M EN VENTES
DE DÉTAIL (KG)

PLUS DE 347 M \$ DE VENTES DE DÉTAIL



PLUS DE 14 000 EMPLOIS
AU TOTAL



396 M \$ EN REQUIS AGRICOLES

Colombie-Britannique . Alberta . Saskatchewan . Manitoba .

DANS 8 DES PROVINCES

Ontario . Québec . Nouveau-Brunswick . Nouvelle-Écosse .



3.3

milliards de dollars d'activités économiques annuelles
Ventes totales associées à la production et à la transformation de dindon



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les contacts sont au coeur de tout ce que nous faisons. En tant qu'industrie, l'agriculture est bâtie sur des fondations robustes de contact et d'engagement qui lui permettent de collaborer, de régler les problèmes et de préparer un avenir plus solide et plus brillant.

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent 535 éleveurs en activité dans huit des provinces du Canada qui ont réalisé des recettes monétaires de près de 396 \$ millions de dollars en 2015. Nous sommes conscients de la production de notre industrie axée sur la valeur.

Au cours des cinq dernières années, la production agricole a progressé de 12 %, essentiellement du fait de la croissance de la production des activités à valeur ajoutée de 19 % pendant la même période. Notre industrie est solide et fière. L'industrie du dindon procure 14 000 emplois et, comme vous le verrez dans ce rapport annuel, elle apporte des activités économiques d'une valeur de 3.3 milliards de dollars par an. Tandis que la consommation et la demande de produits de dindon continuent de croître, nous pouvons avoir confiance dans la solidité de notre industrie.

L'année 2016 a révélé l'importance des liens forts et des engagements pris à cet égard. Ensemble, nous avons tâché de renforcer notre base solide qui repose sur la salubrité, l'accès, l'innovation et les partenariats. À l'avenir, l'engagement envers les connexions et la collaboration sera encore plus important tandis que nous nous efforcerons de relever de nouveaux défis et surtout de saisir les occasions plus nombreuses de mettre notre industrie en valeur et de la faire progresser.

Les éleveurs de dindon exercent leurs activités dans le cadre d'une structure de gestion de l'offre qu'ils considèrent comme un élément important de l'agriculture canadienne. Étant donné l'intérêt plus grand accordé au commerce international, il nous faut continuer à examiner les accords commerciaux pour comprendre leur effet possible sur notre système de gestion de l'offre.

Cette année, nous avons continué à suivre les activités commerciales en cours et à y réagir. Nous avons fait de gros efforts pour faire connaître les réalisations de notre industrie et les vastes avantages de la gestion de l'offre qui permet à nos éleveurs de faire profiter leurs fermes, leurs collectivités et au-delà. Nous avons poursuivi notre collaboration avec les autres organisations agricoles, et il nous faudra continuer à le faire, pour défendre avec force la gestion de l'offre.

Les ÉDC ont maintenu leurs efforts pour faire mieux connaître et accepter le dindon canadien par les consommateurs. L'année a en fait vu le lancement de la nouvelle marque *Dindon canadien*, conçue pour mettre en valeur la viande de dindon nutritive et de qualité supérieure que les éleveurs canadiens offrent chaque jour aux consommateurs. Nous avons établi de nouveaux partenariats et travaillé avec nos partenaires de toute la chaîne de valeur pour mettre à l'honneur le dindon. Engager le consommateur final et faire en sorte que le dindon reste toujours très présent dans son esprit est essentiel à notre réussite à long terme et à notre durabilité.

En 2016, l'industrie canadienne du dindon a continué à améliorer ses programmes, ses normes et ses pratiques pour que les élevages de dindon restent à la fine pointe de la production s'agissant de la salubrité et de la qualité des aliments, et du bien-être des animaux. Au cours de l'année, nous avons participé à la révision du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons*. Cette entreprise a été un autre bel exemple de collaboration de la communauté pour renforcer encore nos pratiques et tabler sur leurs points forts. Par ailleurs, l'avancement du programme à la ferme reste une grande priorité pour les ÉDC et, comme vous pourrez le lire, on en a tenu compte dans les mesures prises et les activités entreprises cette année.

Nous avons certes été confrontés à des défis au cours de l'année écoulée, mais d'incroyables occasions s'offrent à nous et les ÉDC s'engagent à les saisir pour renforcer notre industrie.

Je vous remercie de votre engagement envers l'agriculture et les éleveurs de dindon. Ensemble, nous nous efforcerons encore de protéger notre système fiable et indispensable, de répondre aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui et d'améliorer notre marché.

Le président,

Mark Davies

COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION



MARK DAVIES
PRÉSIDENT

Nouvelle-Écosse



CALVIN MCBAIN
VICE-PRÉSIDENT

Québec



RACHELLE BROWN
MEMBRE EXÉCUTIF

Manitoba



VIC REDEKOP

Colombie-Britannique



DARREN FERENCE

Alberta



JELMER WIERSMA

Saskatchewan



BRIAN RICKER

Ontario



BERTIN CYR

Nouveau-Brunswick



DOUG HART

Conseil canadien des
transformateurs d'œufs et
de volailles (CCTOV)



MICHEL PÉPIN

Conseil canadien des
transformateurs d'œufs
et de volailles (CCTOV)



KEITH HEHN

Association canadienne
des surtransformateurs
de volaille (ACSV)

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

SHAWN HEPPELL, COLOMBIE-BRITANNIQUE

TODD CLARKE, SASKATCHEWAN

STEVE HOFER, MANITOBA

MATT STEELE, ONTARIO

ANDRÉ BEAUDET, QUÉBEC

JOSHUA HAYES, NOUVEAU-BRUNSWICK

STEVEN EADIE, NOUVELLE-ÉCOSSE

MARC SPROULE, NOUVELLE-ÉCOSSE

WAYNE URBONAS, CCTOV

JAMIE FALCAO, CCTOV

ED MINER, ACSV

COMITÉS ET NOMINATIONS

Comité des candidatures

- Doug Hart, président
- Jelmer Wiersma, administrateur
- Rachelle Brown, administratrice

Comité de la vérification et des finances

- Calvin McBain, président
- Darren Ference, administrateur
- Doug Hart, administrateur

Comité des gérants

- Sonya Lorette, N.-E.
- Louis Martin/Kevin Godin, N.-B.
- Pierre Fréchette / Martine Labonté, Qc.
- Janet Schlitt/Ryan Brown, Ont.
- Helga Wheddon, Man.
- Cinthya Wiersma, Sask.
- Cara Prout, Alb.
- Michel Benoit, C.-B.

Comité de la recherche

- Rachelle Brown, présidente
- Wayne Urbonas, CCTOV
- Brian Ricker, CRAC
- Steven Eadie, TFNS

Comité consultatif sur le marché du dindon

- Sateesh Ramkissoonsingh, président
- Nicolas Paillat, CCTOV
- Robert de Valk, ACSV
- John Sheldon, ÉDC
- John Groenewegen, analyste du marché indépendant

Comité des programmes à la ferme

- Vic Redekop, C.-B., président
- Calvin McBain, Qc., président
- Joni Rynsburger, Sask.
- Matt Steele, Ont.
- Guy Jutras, Qc.
- Lori Ansems, N.-E.
- Wayne Urbonas, CCTOV

Comité des politiques d'approvisionnement

- Mark Davies, président
- Brian Ricker, région de l'Est
- Calvin McBain, région de l'Est
- Shawn Heppell, région de l'Ouest
- Rachelle Brown, région de l'Ouest
- Doug Hart, représentant des transformateurs
- Ian Hesketh, représentant des transformateurs

Comité d'expansion du marché du dindon

- Mark Davies, président
- Cameron Lavalée, producteur – région de l'Est
- Dion Wiebe, producteur – région de l'Ouest
- Wendy Harris, transformatrice – région de l'Est
- Jason Wortzman, chef/transformateur – région de l'Ouest
- Annie Langlois, diététiste agréée
- Rory Bates, représentant du détail
- Alison George, spécialiste canadienne de l'alimentation

NOMINATIONS

Fédération canadienne de l'agriculture

- Mark Davies, administrateur
- Brian Ricker, administrateur suppléant

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

- Tom Hayter (septembre 2016)/Lori Ansems

Conseil de recherches avicoles du Canada

- Brian Ricker, administrateur des ÉDC

Nouveauté! En 2016, les ÉDC ont créé le Comité d'examen de la politique d'allocation :

- Mark Davies, président
- Bertin Cyr, N.-B.
- Steven Eadie, N.-E.
- Calvin McBain, Qc.
- Matt Steele, Ont.
- Helga Wheddon, Man.
- Jelmer Wiersma, Sask.
- Darren Ference, Alb.
- Michel Benoit, C.-B.
- Keith Hehn, ACSV
- Nicolas Paillat, CCTOV

ADHÉSIONS ET PARTENARIATS

L'agriculture plus que jamais
Association canadienne des surtransformateurs de volaille
Canadian Farm Writers' Federation
Coalition canadienne filière alimentaire pour la salubrité des aliments
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
Conseil de recherches avicoles du Canada
Conseil des 4-H du Canada
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
Conseil national sur le bien-être et la santé des animaux d'élevage

Farm & Food Care Canada
Fédération canadienne de l'agriculture
National Turkey Federation (É.U.)
Nutrient Rich Foods Alliance
Partenariat canadien pour la salubrité des aliments
Poultry Industry Council
Restaurants Canada
Temple canadien de la renommée agricole
World's Poultry Science Association – Canada

PERSONNEL DES ÉDC

« Notre équipe s'engage à fournir aide et services aux membres des ÉDC, éleveurs de dindon et partenaires de l'industrie, et aux consommateurs de façon responsable et intègre. Ensemble, nous nous efforçons d'être de fiers ambassadeurs de Dindon canadien. »

Phil Boyd

Directeur exécutif

Janice Height

Directrice – Services des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh

Directeur – Politiques et commerce

John Sheldon

Directeur – Information sur les marchés

Mark Kotipelto

Analyste principal des politiques

Elise Mereweather

Administratrice des politiques et des données

Allyson Marcolini (mars 2016)/poste vacant

Directrice - Communications avec les consommateurs

Robin Redstone (août 2016)/Kristina Fixter

Directrice – Communications des ÉDC

Malenka Georgiou

Directrice adjointe – Affaires techniques, programmes à la ferme, vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Caroline Gonano

Directrice adjointe – Affaires techniques, Sciences et réglementation, vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Mabel Seto

Administratrice des finances

Lorna Morris

Administratrice des services à la direction

Cathy Lane

Administratrice des services des ÉDC

Charles Akande

Représentant des producteurs canadiens de lait, de volaille et d'œufs à l'OMC à Genève (Suisse)



MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Mes collègues et moi sommes heureux de présenter le rapport annuel 2016 aux membres des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC), aux membres du Conseil des produits agricoles du Canada et au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Dans ce rapport, nous signalons les activités et les opérations des ÉDC, et nous publions les états financiers audités détaillés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Dans le rapport annuel 2016, nous passons en revue non seulement les jalons atteints tout au long de l'année, mais nous abordons aussi les défis à venir. L'un des grands jalons de 2016, comme vous pourrez le lire, a été le lancement du logo et du nouveau site Web Dindon canadien destiné aux consommateurs : dindoncanadien.ca. Le lancement de la nouvelle marque est une action déterminante en vue d'engager les consommateurs et de préparer le terrain pour d'autres rapprochements avec les consommateurs par la suite.

Pour clore le dossier de l'arbitrage ÉDC/TFO qui a eu lieu en janvier 2016 au sujet des mises en marché excédentaires de la province de l'Ontario, le groupe d'arbitrage a accordé aux ÉDC des dommages-intérêts de 1,7 million de dollars qui ont été partagés entre les ÉDC et les sept autres provinces membres, et cette somme doit être exclusivement employée pour le marketing et la promotion de la consommation des produits de dindon. Les initiatives, entreprises de concert ou en collaboration dans toutes les provinces avec les ÉDC, seront mises en œuvre tout au long de 2017. On pense qu'il y aura d'autres efforts de marketing durables dans tout le pays.

Au cours des réunions organisées en 2016 pour planifier les activités, les administrateurs se sont concentrés sur trois points stratégiques dans leurs délibérations : les relations avec les consommateurs; les sciences et la recherche; et les questions de chaîne de valeur. Mais cela ne veut pas dire que les trois autres points stratégiques, les opérations, la gouvernance et les communications de l'Agence, ne sont pas importants; cela signifie simplement que les priorités de 2016 et d'une partie de 2017 mettent davantage l'accent sur l'engagement des consommateurs selon des modes qu'ils jugent importants et sur le fait de veiller à ce que, lorsque la marque *Dindon canadien* sera devenue évidente pour les consommateurs, ils soient conscients de la valeur qu'elle offre.

En 2016, on a aussi mis l'accent sur la consolidation du système de contingentement, sur ses parties constitutives, et sur ses poids et contrepoids afin de s'assurer que le système

fonctionne comme il se doit et de la façon prévue. Il en est découlé un examen des politiques des ÉDC qui contribuent à l'offre intérieure et la conception d'un ensemble complet de procédures visant à retracer les diverses sources de l'offre intérieure. De plus, pour la première fois depuis sa mise en œuvre, on a entrepris l'examen de la Politique d'allocation commerciale des ÉDC (tant les dispositions relatives aux oiseaux entiers que celles qui concernent la surtransformation).

Si l'année a été plus calme au plan du commerce, nous continuons à surveiller les diverses questions commerciales qui pourraient avoir des répercussions importantes sur le secteur du dindon. L'examen de l'impact possible ou prévu et la confirmation des positions prises par les ÉDC ces dernières années resteront essentiels pour les ÉDC en 2017.

L'article 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)* est ainsi libellé :

ART 21. Un office a pour mission :

- a) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits de dindon réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;
- b) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

À tous égards, les centres d'intérêt de l'an dernier vont directement dans le sens de la mission ci-dessus. Nous serons donc heureux de continuer à progresser en nous concentrant, sur les instructions des membres, sur cette mission en 2017 et par la suite.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le directeur exécutif,

Phil Boyd

CONTRIBUENT À RENDRE LE CANADA MEILLEUR

Responsabilité sociale des organisations

Les ÉDC et leurs membres savent qu'ils ont la responsabilité de contribuer à renforcer les collectivités et les citoyens du Canada ainsi que le pays dans son ensemble.

En 2016, les ÉDC ont maintenu leur engagement à aider les Canadiens en faisant un don de plus de 50 000 \$ à Banques alimentaires Canada. Cette contribution a permis à Banques alimentaires Canada d'égayer les fêtes de l'Action de grâce et de Noël de nombreux Canadiens en aidant près de 100 banques alimentaires.

Les ÉDC et Banques alimentaires Canada se sont efforcés ensemble de mettre la population canadienne au défi de prendre part à la conversation. Outre le don de 50 000 \$, les ÉDC ont promis de donner 1 \$ de plus (jusqu'à concurrence de 3 000 \$) pour chaque partage ou retweet avec le mot-clic #Éleveursdedindonattentionnés.



Cette année, les contributions du British Columbia Turkey Marketing Board, des Manitoba Turkey Producers et des Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick se sont ajoutées au don des ÉDC; c'est ainsi qu'on a remis plus de 60 000 \$ à Banques alimentaires Canada.

Au cours des huit dernières années, les ÉDC et leurs organisations membres ont fait don de plus de 450 000 \$ à Banques alimentaires Canada pour l'achat de dindons entiers et/ou de produits de dindon par les banques alimentaires rurales, à l'Action de grâce et pendant la période des fêtes de fin d'année.

Don de plus de 60 000 \$ aux banques alimentaires de tout le Canada

*Thank you
Turkey farmers*

« Au nom de la St. Anthony and Area Food Sharing Association et de ses clients, nous vous sommes très reconnaissants de l'aide que vous nous avez apportée en finançant l'achat de dindons!... Transmettez nos remerciements aux éleveurs et au personnel de leurs organisations pour leur gentillesse et leur générosité! Encore une fois, merci de tout cœur! » **Tom O'Rielly, St. Anthony & Area Food Sharing Association (Terre-Neuve-et-Labrador)**

« La banque alimentaire du district de Teulon tient à remercier les Éleveurs de dindon du Canada, auxquels se sont associés les producteurs de dindon de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, pour leur très généreux don à la banque alimentaire de Teulon. Nous avons pu acheter du dindon haché pour le distribuer à toutes les familles qui fréquentent notre banque alimentaire. » **Teulon District Food Bank (Manitoba)**

« Au nom de la Fox Creek Food Bank, je tiens à vous dire MERCI pour le don en espèces qui nous a permis de distribuer des dindons aux clients de notre banque alimentaire à la période de l'Action de grâce. Ils ont été très appréciés. » **Fox Creek Food Bank (Alberta)**

« Nous avons acheté 45 dindons avec l'argent donné et avons été très heureux de pouvoir offrir à tant de familles une Action de grâce qui sortait de l'ordinaire. » **Waterford and District Food Cupboard (Ontario)**

LE DINDON DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, NUTRITIF ET DÉLICIEUX

Lancement de Dindon canadien – #FreshIdea

Que ce soit pour la période des fêtes, un repas du dimanche soir ou un après-midi autour du barbecue, les éleveurs canadiens de dindon se font fort d'aider les Canadiens à choisir, cuisiner et déguster du dindon à n'importe quel moment de l'année. En 2016, les ÉDC ont eu le plaisir de présenter *Dindon canadien*, une toute nouvelle initiative de marque prévue pour faire connaître aux consommateurs la viande de dindon nutritive et de qualité supérieure que leur offre les éleveurs canadiens.

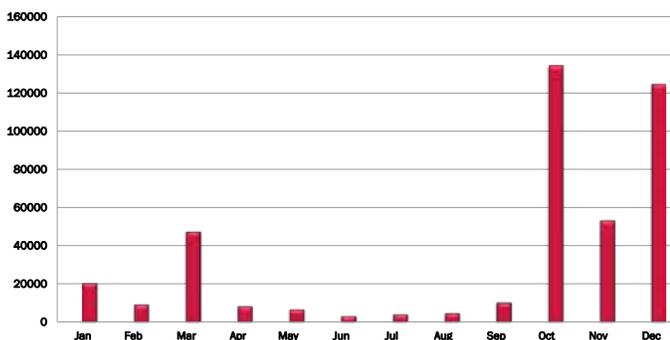
La marque *Dindon canadien* repose sur l'engagement de nos éleveurs envers le soin responsable des animaux et l'offre de viande, au goût savoureux et aux nombreux avantages nutritionnels, de dindon sain, de qualité, élevé au pays.

Relations avec les consommateurs canadiens - Données statistiques du site Web

Pour fournir encore plus d'informations aux consommateurs, les ÉDC ont lancé un nouveau site Web, dindoncanadien.ca, qui contient un grand nombre de nouvelles recettes alléchantes, des conseils utiles et des liens vers les nouveaux sites Web des offices provinciaux.

Pour les Canadiens qui veulent faire l'expérience de la polyvalence, du goût et des avantages nutritionnels du dindon, dindoncanadien.ca est la ressource idéale.

VISITES EN 2016 SUR LE SITE WEB DES CONSOMMATEURS



430 000 VISITES SUR LE SITE GRAND PUBLIC



Recours aux médias sociaux

Tout au long de 2016, les ÉDC ont utilisé les médias sociaux pour lancer la nouvelle marque Dindon canadien et ont collaboré avec des influenceurs d'Internet pour engager les consommateurs. En 2016, les ÉDC ont lancé un profil sur Instagram pour tâcher de rejoindre encore plus de Canadiens. Les médias sociaux continueront à être très importants tandis que les ÉDC adoptent de nouvelles façons originales d'engager les consommateurs.



3 395 nouveaux amis



1 099 nouveaux amis



640 nouveaux amis



445 nouveaux abonnés
47 000 visionnements et 72 000 minutes de visionnements



609 nouveaux amis

97 MILLIONS IMPRESSIONS — TOUS LES CANAUX DES MÉDIAS SOCIAUX

PARTENARIATS POUR FOURNIR DU DINDON CANADIEN

Faire mieux connaître et accepter le dindon canadien représente une part importante des activités des ÉDC. En restaurant et en maintenant des partenariats avec des marques dans tout le marché de la consommation, les ÉDC contribuent à faire connaître aux consommateurs la facilité d'utilisation, la valeur nutritive et le bon goût du dindon. 2016 a été une année très excitante puisque l'Office a tablé sur le succès des partenariats précédents et a engagé de nouvelles organisations axées sur la consommation à faciliter le contact avec le marché canadien en pleine expansion.



Partenariat avec SUBWAY® Canada

À l'automne 2016, les ÉDC se sont associés aux restaurants SUBWAY® pour annoncer une nouvelle offre spéciale, d'une durée limitée, le sandwich à la dinde rôtie au four. Le lancement du sandwich de SUBWAY® a contribué à faire connaître l'engagement continu envers l'agriculture canadienne et a donné une autre occasion de rendre le dindon bien visible pour les consommateurs. Cette campagne a été épaulée par une campagne nationale de publicité à la télévision, à la radio et sur Internet et a été accompagnée d'une promotion en magasin du logo de Dindon canadien.

« S'approvisionner encore une fois en dindon canadien pour ce nouveau sandwich montre leur engagement continu envers l'agriculture canadienne. Nous sommes heureux de fournir le dindon pour ce sandwich spécial, poursuivant ainsi notre partenariat avec SUBWAY® et permettant aux Canadiens de soutenir les producteurs agricoles de notre pays. » Mark Davie, EDC président.

Partenariat avec Loblaw Real Canadian Superstore

En 2016, la marque *Dindon canadien* a été placée sur les t-shirts des employés des magasins pendant le lancement du programme des producteurs agricoles canadiens chez les détaillants.

Partenariat avec la moutarde French's

À la période de l'Action de grâce 2016, les ÉDC et la moutarde French's se sont encore une fois associés pour une promotion en magasin mettant en vedette le dindon et la moutarde du Canada. Plus de 1 400 magasins y ont pris part en installant des présentoirs. Ce partenariat a été l'occasion de vanter de délicieuses recettes et d'offrir des rabais ainsi qu'un coupon à envoyer pour recevoir un pot de moutarde gratuit. En plus du profil de la marque *Dindon canadien* dans les magasins, la promotion a également été annoncée dans la revue *Live Better* de Walmart et a été mentionnée dans de nombreuses activités des médias sociaux pour encourager à consulter le site Web de Dindon canadien.



Campagnes des blogueurs culinaires

Les consommateurs d'aujourd'hui sont très occupés et recherchent toujours des idées, des conseils et des recettes pour se faciliter la tâche dans la cuisine et autour de la table, et profiter davantage de ces moments. Les Canadiens se tournent vers Dindon canadien et les blogueurs d'Internet pour obtenir des informations simples et fiables. Cette année, les ÉDC ont continué à engager des blogueurs locaux pour faire mieux connaître les attributs positifs du dindon. Au cours de l'année, les ÉDC ont organisé trois campagnes avec des blogueurs culinaires. Les campagnes dans les médias sociaux d'avant l'Action de grâce et Noël ont fait appel à des blogueurs de tout le Canada et ont utilisé les mots-clic : #Parlonsdindoncan, #TraditionCan et #Dindoncandesfêtes.

#TraditionCan

Pendant cette campagne d'avant l'Action de grâce, les ÉDC ont collaboré avec 12 blogueurs pour faire passer les messages sur la facilité de préparation et les solutions de repas du soir idéales. La campagne a donné lieu à 21 904 846 impressions au total et a attiré 1 137 nouveaux membres sur les canaux des médias sociaux. De plus, il y a eu 1 000 nouvelles visites pour commenter les recettes et 17 000 messages affichés dans les médias sociaux sur Dindon canadien.

#Dindoncandesfêtes

Pour cette campagne lancée fin novembre et qui a duré huit semaines, 12 blogueurs ont utilisé #Dindoncandesfêtes pour transmettre aux consommateurs conseils et nouvelles recettes, dont des glaçages impressionnants mais faciles à réaliser, des morceaux découpés servis dans les assiettes, des farces et des mélanges à froter. La campagne a donné lieu à 31 000 000 impressions au total et a attiré 825 nouveaux membres sur les canaux des médias sociaux. Il y a eu 1 000 nouvelles visites pour commenter les recettes et 31 000 messages affichés dans les médias sociaux sur *Dindon canadien*.

Food Bloggers of Canada

Les ÉDC sont heureux d'avoir commandité la conférence annuelle des Food Bloggers of Canada (FBC) du 21 au 23 octobre à Toronto ON. Étant donné que c'est la seule conférence nationale canadienne destinée aux blogueurs culinaires, l'événement est une excellente occasion pour entrer en relation avec des personnes qui influencent les consommateurs.

En septembre, les ÉDC ont organisé, avec des blogueurs culinaires, une fête sur Twitter où on utilisait #Parlonsdindoncan pour partager des recettes, des trucs, des conseils et son amour du dindon canadien.



DIALOGUE PERMANENT AXÉ SUR LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE

Pour engager le gouvernement

L'un des rôles importants des ÉDC est de veiller à inclure les responsables du gouvernement dans le dialogue permanent sur les progrès de l'industrie, les questions mondiales et les occasions de collaboration avec les producteurs agricoles. Tout au long de l'année, les ÉDC ont contacté et rencontré les principaux responsables du gouvernement pour discuter des questions importantes pour l'industrie.

Examen de l'accès aux marchés internationaux

Les ÉDC ont comparu devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Mark Davies, président, et Phil Boyd, directeur exécutif des ÉDC ont comparu comme témoins le 14 février 2016 au sujet de l'étude en cours du comité sur les priorités du secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

C'était la deuxième fois que les ÉDC comparaissaient pour cette étude, tout comme les représentants des Producteurs de poulet du Canada (PPC) et des Producteurs d'œufs du Canada (POC) qui avaient également été appelés à témoigner. Comme l'avait demandé le comité, les exposés ont surtout porté sur le Partenariat transpacifique (PTP) et sur l'impact de l'accord sur les industries du dindon, du poulet et des œufs.

Les ÉDC et les autres groupes avicoles ont saisi l'occasion pour préciser les pertes de production et de revenu que les producteurs contingentés allaient subir sous le régime de l'accord du PTP, et pour insister sur l'importance de mesures adaptées d'indemnisation et d'atténuation, ainsi que sur la résolution de problèmes liés aux mesures frontalières et au contournement des contingents tarifaires (CT) qui existent de longue date.

Avis sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture

Le 3 novembre 2016, Mark Davies, président, et Phil Boyd, directeur exécutif des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) ont comparu devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes pour donner leur avis sur l'étude sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Les commentaires des ÉDC ont porté essentiellement sur trois domaines : la recherche et l'innovation, le lien entre l'agriculture/l'agroalimentaire et le public et l'importance de la croissance à valeur ajoutée.

« ...Il est nécessaire de renforcer la capacité dans le domaine des sciences, de la recherche et de l'innovation, et de façon assez urgente, a déclaré M. Davies. Il est aussi nécessaire de soutenir les activités de recherche qui exigent un engagement durable. Il faut prêter attention à ces deux objectifs et les développer davantage tandis que Cultivons l'avenir 2 tire à sa fin et que le prochain cadre entre en jeu. »

« Comme nous le savons tous, le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est confronté à la fois à un défi et à une occasion tandis que le public et les consommateurs veulent, à juste titre, en savoir davantage sur la production des aliments qu'ils consomment et sur les conséquences de la production et de la transformation alimentaires sur nos ressources et notre environnement nationaux, a poursuivi M. Davies en examinant les possibilités de faire mieux comprendre aux consommateurs l'innovation fondée scientifiquement. Nous sommes favorables à une démarche intégrée entre les gouvernements et l'industrie pour renforcer la confiance, comme le veut la Déclaration de Calgary, mais il faut aussi inclure l'application uniforme des normes aux produits qui entrent sur le marché canadien. »

Les ÉDC ont également abordé le segment de la valeur ajoutée du marché. « Les activités qui ajoutent de la valeur sont importantes et les éleveurs répondent aux besoins du secteur en adoptant une méthode souple et axée sur le marché pour fixer l'offre de dindon, a encore déclaré M. Davies. Nous avons aussi conçu et mis en œuvre des programmes de salubrité des aliments et de soin des troupeaux, deux questions essentielles pour les clients et les consommateurs. Mais il faudrait en outre insister sur la valeur ajoutée dans le prochain cadre stratégique car tout cela est très important pour nos éleveurs... »

Les éleveurs rencontrent députés et sénateurs à la réception annuelle de l'aviculture à Ottawa

Les ÉDC, les aviculteurs canadiens et leurs partenaires de l'industrie ont rencontré des députés, des sénateurs et de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral à Ottawa. La réception annuelle a contribué à sensibiliser à la gestion de l'offre et à montrer l'apport de l'industrie avicole canadienne à l'économie et aux collectivités locales du Canada.



« Nous sommes très fiers de produire des volailles et des œufs qui sont parmi les meilleurs du monde, a déclaré le président des ÉDC, Mark Davies. Cette réception nous donne une excellente occasion de mettre en valeur nos industries et d'indiquer aux décideurs comment la gestion de l'offre assure la solidité de nos exploitations et nous permet d'investir au Canada dans plusieurs causes louables. »

« Les éleveurs de volailles contribuent grandement à l'économie canadienne, a déclaré le ministre MacAulay, et je sais combien vous travaillez fort pour offrir en permanence aux consommateurs des produits sains et de qualité. » Sur la question du commerce, le ministre s'est engagé à continuer à défendre tous les intérêts agricoles canadiens. « S'agissant du contournement des règles tarifaires, [nous]reconnaissons l'importance de la réglementation des importations pour les produits contingentés et nous continuerons à travailler en vue de mesures anti-contournement. »

Entamer le dialogue avec les dirigeants municipaux

Les éleveurs de dindon sont membres actifs de leurs collectivités locales, c'est pourquoi les ÉDC ont cherché, pour la 4^e année consécutive, à engager la Fédération canadienne des municipalités (FCM) au cours de son congrès annuel et salon professionnel du 2 au 5 juin 2016.

Pendant le congrès annuel, les ÉDC, les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs de poulet du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont proposé un kiosque sur le thème de l'industrie avicole et une 'visite éducative' d'un élevage local de poulets. Les délégués ont appris comment les aliments frais et de qualité contribuent à l'économie de leur collectivité. Cet événement de la FCM rassemble chaque année plus de 1 800 hauts responsables municipaux de tout le pays représentant plus de 2 000 municipalités canadiennes.

S'alignant sur le thème de cette année, Les municipalités : Le cœur du Canada, les éleveurs et les représentants de l'industrie qui y ont participé ont profité des discussions individuelles approfondies pour montrer aux dirigeants municipaux comment les producteurs agricoles du Canada assujettis à la gestion de l'offre contribuent au dynamisme des localités de tout le pays et sont liés entre eux de façon à permettre au secteur de contribuer de manière unique à l'avenir du Canada.



GARANTIR UN SYSTÈME SOLIDE DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS ET DE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Sciences et recherche

Les éleveurs canadiens de dindon s'efforcent au maximum de garantir le traitement sans cruauté de leurs dindons tout en offrant des aliments sains et de qualité aux consommateurs. Les normes canadiennes de salubrité et de sécurité des aliments sont parmi les meilleures du monde et, en 2016, l'industrie canadienne du dindon a continué à améliorer ses programmes, ses normes et ses pratiques pour faire en sorte que les exploitations restent à la fine pointe de la production s'agissant de la salubrité et de la qualité des aliments, et du bien-être des animaux.

Programmes à la ferme des ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC a encore progressé en 2016. Ces programmes sont devenus obligatoires dans toutes les provinces et, en décembre 2016, **96** pour cent des éleveurs de dindon enregistrés étaient accrédités dans le cadre du PSAF des ÉDC et **94** pour cent dans celui du PST.

Les ÉDC continuent à procéder à des examens internes des programmes à la ferme et de leur système de gestion pour s'assurer que les deux manuels respectent toujours les données scientifiques et les pratiques à la ferme actuelles et répondent aux exigences de l'examen technique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ces examens ont permis de vérifier les dispositions de biosécurité du PSAF des ÉDC et de comparer le PST des ÉDC au nouveau Code de pratiques de la volaille. Nous sommes en train de préparer les révisions que nous recommandons pour les présenter à l'ACIA pour approbation, avant de les distribuer aux éleveurs et aux administrateurs des programmes en 2017.

Parmi les autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC, une séance de formation de deux jours comprenant une vérification de groupe a été organisée en novembre 2016 à Longueuil (Québec) pour 17 vérificateurs des programmes à la ferme des ÉDC de tout le pays. Cette formation comportait des séances en salle de classe et une vérification simulée à la ferme pour évaluer les exigences du PSAF et du PST des ÉDC en situation réelle, dans une exploitation. En 2016, les vérifications-témoins des vérificateurs à la ferme actuels et un audit interne de deux (2) administrateurs provinciaux des programmes ont également été effectués, et on continuera à procéder aux examens exigés par le système de gestion des ÉDC.

Pleine reconnaissance du Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) des ÉDC par le gouvernement

En juin 2016, le Conseil d'administration des ÉDC a décidé de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) des ÉDC, qui est la dernière étape en vue de l'obtention de la pleine reconnaissance par le gouvernement dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Cette démarche exige un audit de l'ensemble du système, réalisé par un fournisseur de services d'audit indépendant, et l'examen des résultats de l'audit par l'ACIA et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) participants, afin de vérifier l'efficacité de la mise en œuvre du PSAF des ÉDC et de son système de gestion. L'audit de l'ensemble du système comprend des audits de tous les administrateurs du programme, dont les ÉDC, les offices provinciaux de commercialisation du dindon et les vérificateurs à la ferme.

Avec la pleine reconnaissance du gouvernement, les ÉDC pourront prouver l'uniformité nationale des pratiques de salubrité des aliments, offrir des garanties et une plus grande crédibilité pour l'exécution du PSAF des ÉDC. L'opération devrait être terminée au cours de l'année 2017. Afin de couvrir ces frais supplémentaires, les ÉDC ont présenté une demande de financement à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*.

Audits tierce partie du Programme de soin des troupeaux® des ÉDC

Les ÉDC ont effectué des audits tierce partie de leur Programme de soin des troupeaux® (PST) qui tiennent lieu de vérification de sa mise en œuvre à la ferme. Ces audits sont réalisés sur un échantillon aléatoire statistiquement valide d'élevages de dindons de toutes les provinces, et s'ajoutent aux vérifications annuelles exigées pour que les producteurs conservent leur accréditation dans le cadre du PST des ÉDC. C'est la NSF Agricultural Certification Company (GFTC) qui a été retenue pour réaliser les audits tierce partie au nom des ÉDC. L'opération a débuté en décembre 2016 et la première série d'audits devrait être terminée d'ici la fin avril 2017.

Les audits tierce partie sont l'un des cinq principes des programmes de soin des troupeaux qui ont été acceptés par le Conseil d'administration des ÉDC en 2014. Voici ces principes : 1) des normes nationales; 2) reposant sur le Code de pratiques de la volaille; 3) mise en œuvre obligatoire; 4) inclusion d'audits tierce partie; 5) transparence des résultats.

Code de pratiques de la volaille

Le nouveau *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons* a été publié en juin 2016. L'élaboration du code actualisé a été pilotée par un comité de 15 personnes composé d'aviculteurs, de représentants d'organismes de défense du bien-être animal et d'application des lois, de chercheurs, de couvoirs, de transporteurs, de transformateurs, de vétérinaires et de représentants du gouvernement.

Les ÉDC ont activement participé à l'élaboration du code et continueront à s'impliquer dans l'actualisation du Code de pratiques du transport qui doit commencer en 2017.

Bulletin de recherche des ÉDC

Les ÉDC ont publié la deuxième édition du Bulletin de recherche des ÉDC en avril. Ce bulletin contient des informations à jour sur les travaux en cours dans les établissements de recherche canadiens et sur ceux réalisés par les ÉDC, ainsi que des profils de chercheurs et d'étudiants canadiens spécialistes du dindon. Le Bulletin de recherche est envoyé aux chercheurs, aux vulgarisateurs et aux vétérinaires, ainsi qu'à tous ceux qui, dans l'industrie du dindon, s'intéressent à la recherche.

Cadre d'évaluation des soins aux animaux

Le Conseil d'administration des ÉDC a approuvé en novembre 2016 qu'on suive le Cadre d'évaluation des soins aux animaux

(CESA) du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) pour actualiser le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC en vue de respecter le nouveau code de pratiques. La démarche du CESA impliquera diverses parties prenantes pour l'actualisation du PST des ÉDC. Elle vise à améliorer la transparence, la légitimité et la crédibilité des programmes de soins aux animaux. Pendant que l'examen du PST des ÉDC est en cours, on encourage les producteurs à commencer à incorporer les dispositions du nouveau code dans leurs pratiques à la ferme.

Réorganisation du portail des programmes à la ferme des ÉDC

Le portail des programmes à la ferme des ÉDC réservé aux producteurs (programmesalafermeedc.ca) a été réorganisé en vue d'améliorer son contenu et sa fonctionnalité, et de rendre le site plus utile aux producteurs de dindon. Ce site Web à accès réservé contient la version électronique des programmes à la ferme des ÉDC, une bibliothèque virtuelle des Fiches de recherche et des Fiches d'information pour l'élevage des dindons, ainsi que des renseignements connexes sur des questions importantes pour l'élevage et l'industrie.

Initiatives relatives à l'euthanasie à la ferme

On a mis la dernière main au livret des Directives pratiques d'euthanasie à la ferme pour la volaille, conçu sous la direction du Poultry Industry Council (PIC) avec la participation d'autres groupes de l'industrie, dont les ÉDC, et on l'a mis à la disposition des aviculteurs et des membres de l'industrie. Cette nouvelle ressource contient les méthodes acceptables et inacceptables pour les diverses espèces de volailles ainsi que des instructions détaillées pour l'exécution appropriée de chaque méthode.

Initiatives de modernisation de la réglementation et des politiques

Les ÉDC ont continué à participer aux consultations sur plusieurs initiatives de modernisation de la réglementation et des politiques en 2016, notamment pour l'actualisation du Règlement sur les aliments du bétail, la modernisation de la réglementation des médicaments vétérinaires, l'examen du Règlement sur les couvoirs, la modification du Règlement sur la santé des animaux, la modernisation de l'étiquetage des aliments et l'élaboration de la Stratégie nationale pour la santé des animaux et des végétaux. Les ÉDC se félicitent des efforts de l'ACIA et de Santé Canada pour simplifier et actualiser les règlements en place et promettent de maintenir leur engagement tandis que ces diverses initiatives progressent.

Utilisation des antimicrobiens et résistance à ces substances

Dans le cadre de leur engagement continu pour l'utilisation judicieuse des médicaments, les ÉDC ont créé un Groupe de travail de tout le secteur, chargé de s'occuper de l'utilisation des antimicrobiens dans l'industrie du dindon et composé d'éleveurs de dindon, de vétérinaires aviaires, de compagnies pharmaceutiques, d'universitaires, d'épidémiologistes, et de représentants des meuneries, des couvoirs et des transformateurs. Le but de ce groupe de travail est de donner des orientations pour l'élaboration d'une stratégie de réduction des antimicrobiens dans le secteur du dindon visant surtout l'utilisation préventive des antimicrobiens importants pour la santé humaine. La première réunion du groupe a eu lieu en octobre 2016 pour discuter des projets concernant les prochaines étapes, notamment voir quels sont les besoins en matière de collecte de données et de recherche, fixer des objectifs de réduction et les délais correspondants et prévoir l'éducation des producteurs.

Les ÉDC ont aussi continué à soutenir les activités de surveillance du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA). Pour le dindon, la surveillance à la ferme a commencé en Colombie-Britannique en 2013, et en Ontario et au Québec en 2016. Les données obtenues grâce à cette surveillance à la ferme seront importantes pour orienter la stratégie d'utilisation des antimicrobiens de l'industrie du dindon.

Conseil de recherches avicoles du Canada

Pour la grappe scientifique avicole, cofinancée par l'industrie, les gouvernements provinciaux et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), on a réalisé trois des cinq années du plan de recherche quinquennal. Il s'agit d'un programme de 5,6 millions de dollars, 4 millions de dollars provenant d'AAC et le reste de l'industrie et des gouvernements provinciaux. De plus, en 2016, le financement de sept (7) projets a été approuvé à la suite de l'examen interne du Conseil d'administration et des permanents du CRAC, puis de l'examen par des pairs tenant compte des domaines prioritaires du CRAC. Parmi les projets approuvés figurent des investigations sur l'influenza aviaire et des systèmes pour rendre les antibiotiques moins nécessaires.

Le CRAC a commencé l'actualisation de son document de 2012, la Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada qui repose sur des questions et des domaines prioritaires nouveaux, devenus importants pour l'industrie avicole. Ce travail devrait être terminé au début de 2017.

Forum sur la recherche stratégique

Les ÉDC ont organisé, les 6 et 7 juin 2016, un Forum sur la recherche stratégique à Edmonton (Alberta). Ce Forum visait à renforcer les canaux de communication déjà en place entre l'industrie du dindon et la communauté des chercheurs, et à établir une base en collaboration pour servir de cadre aux cibles et besoins futurs en matière de recherche. Au programme figuraient une visite du Centre de recherche avicole de l'Université de l'Alberta, une rencontre amicale et le Forum sur la recherche proprement dit avec des exposés de chercheurs et d'étudiants diplômés ainsi qu'une discussion dirigée.



Un rapport contenant les résultats du forum a été rédigé et envoyé aux parties prenantes de l'industrie du dindon et aux chercheurs spécialisés en aviculture. Le Comité de la recherche des ÉDC continue à s'efforcer de mettre en œuvre les recommandations et les étapes suivantes qui ont découlé de cette rencontre. Le forum a été en partie financé par la subvention de l'Alberta Livestock and Meat Agency (ALMA) et par les commanditaires de l'industrie.

LE MAINTIEN DU SYSTÈME DE GESTION DE L'OFFRE DU CANADA

Politiques

Le commerce international est très important pour le Canada et les ÉDC continuent à surveiller les activités commerciales et à y réagir afin de s'assurer que les trois piliers de la gestion de l'offre (planification de la production, contrôle des importations et établissement des prix par les producteurs) ne soient pas compromis par inadvertance lorsque le gouvernement fédéral signe de nouveaux accords commerciaux ou actualise ceux qui existent.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Suite aux résultats obtenus à la 10^e conférence ministérielle de Nairobi (Kenya) en décembre 2015, les membres de l'OMC ont essayé de voir en 2016 ce qu'il fallait faire avant la prochaine conférence ministérielle prévue en décembre 2017 (MC11) à Buenos Aires (Argentine).

Au chapitre de l'agriculture, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande Vangelis Vitalis, président des négociations agricoles, a identifié au début de l'année six grands domaines dont les membres de l'OMC devront s'occuper avant la prochaine conférence ministérielle. Après onze mois de discussions et de propositions de la part des pays membres, les six domaines de négociation restent en jeu car les membres n'ont pas pu réduire leur nombre. Il s'agit des domaines suivants :

- le soutien interne (subventions gouvernementales qui faussent la production) de l'agriculture en général et du secteur du coton en particulier;
- l'accès aux marchés;
- l'amélioration de la transparence de l'application des restrictions à l'exportation;
- les mesures sanitaires et phytosanitaires;
- pour les pays en développement, un mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) et une solution permanente pour les programmes de stocks publics.

L'accès aux marchés n'était pas considéré comme une grande priorité au début de 2016, mais après les discussions récentes de novembre, il semble que l'élan se soit déplacé parce que certains membres de l'OMC souhaitent un résultat sur les sujets sensibles comme le dépassement tarifaire (c.-à-d. la différence entre les droits de douane consolidés et les tarifs en vigueur), la progressivité tarifaire, la simplification du régime tarifaire, les crêtes tarifaires, les limites des contingents tarifaires et l'élimination de la sauvegarde spéciale (SGS) pour l'agriculture.

La plupart de ces questions d'accès aux marchés peuvent avoir des répercussions importantes pour la gestion de

l'offre, ce qui fait que 2017 sera une année très active au plan du commerce pour les industries du dindon, du poulet, des œufs, des œufs d'incubation de poulet à chair et des produits laitiers.

Le Partenariat transpacifique (PTP)

C'est le 5 novembre 2015 que le texte du Partenariat transpacifique (PTP) a été rendu public et le 5 février 2016 que le Canada et les onze autres membres du partenariat ont signé l'accord du PTP à Auckland (Nouvelle-Zélande).

Il était prévu que l'accord entre en vigueur 60 jours après la ratification par toutes les parties dans leur assemblée législative respective, ou si toutes les parties ne le ratifiait pas, deux ans après la signature, pour qu'il entre en vigueur lorsque six pays, au nombre desquels devaient obligatoirement figurer le Japon et les États-Unis, représentant à eux six 85 pour cent du PIB global, l'auraient ratifié.

Toutefois, en novembre, le président élu Donald Trump a annoncé qu'il retirerait les É.-U. de l'accord commercial multilatéral du PTP en entrant en fonction en janvier 2017, ce qui laisse en fait l'accord du PTP en suspens en attendant que les É.-U. réexaminent leurs relations commerciales.

D'après les autres annonces faites par le président élu en 2016, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), conclu par le Canada, les É.-U. et le Mexique, est l'une des relations commerciales qui vont être réexaminées.



L'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne

Le 30 octobre 2016, le premier ministre Justin Trudeau, Donald Tusk, président du Conseil de l'Europe, et Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, ont signé l'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-UE à Bruxelles. La législation de mise en application, en vue de la ratification de l'accord, a ensuite été déposée à la Chambre des communes le 31 octobre 2016. Au Canada, le processus de ratification devrait être terminée en début 2017.

L'accord d'application est provisoire et couvre toutes les réductions, les contingents d'accès des importations, les engagements de services, les droits de propriété intellectuelle et les obligations des gouvernements en matière de marchés publics. La mise en œuvre intégrale de l'accord, comprenant les aspects relatifs à la protection des investissements, à la résolution des différends en matière d'investissements et à certains éléments de la propriété intellectuelle, exige la ratification par les 28 États membres de l'UE, ce qui pourrait prendre jusqu'à deux ans.

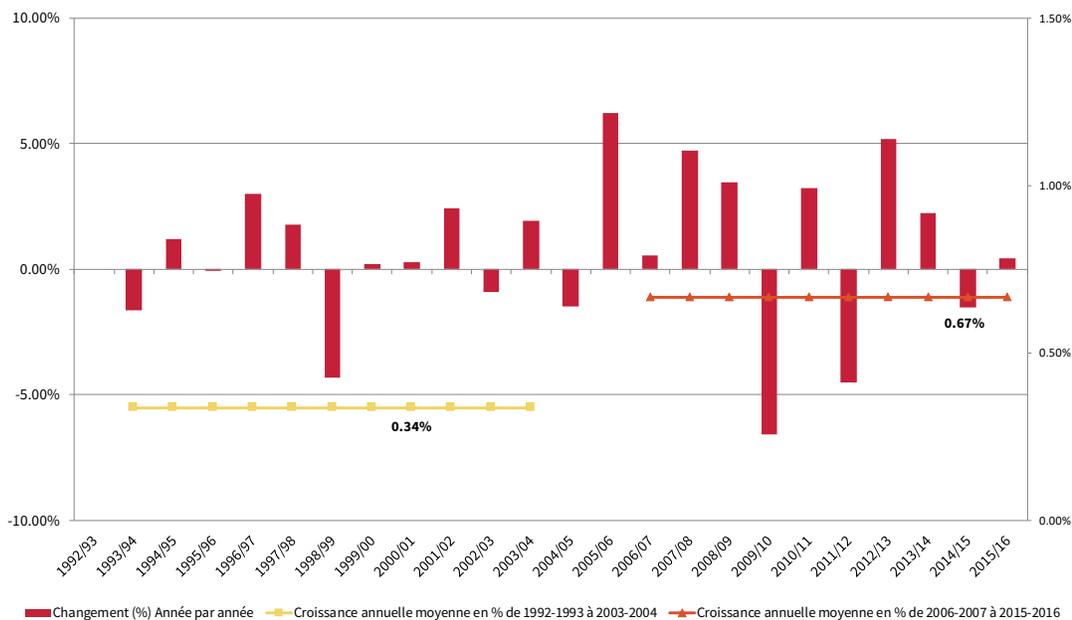
Commerce

Politique d'allocation commerciale nationale

L'Office administre quatre politiques d'allocation : la Politique d'allocation commerciale nationale, la Politique d'exportation, la Politique de la reproduction primaire et la Politique de la reproduction-multiplication.

Les ÉDC ont entrepris à l'automne 2016 un examen exhaustif de la Politique d'allocation commerciale nationale qui a été mise en œuvre en 2006. Un Comité d'examen de la politique d'allocation, composé d'un représentant de chacune des organisations membres, a été créé. Cet examen devrait se poursuivre tout au long de 2017 et s'accompagner de mises à jour régulières à l'intention des administrateurs des ÉDC. L'Office admet que l'industrie nationale du dindon a changé au cours des dix dernières années, tant pour ce qui est de sa structure, des produits offerts, et des préférences et de la demande des consommateurs, et qu'un examen technique officiel est nécessaire pour voir s'il faut modifier la politique.

Différence en pourcentage de la consommation apparente intérieure (CROISSANCE D'UNE ANNÉE À L'AUTRE ET CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE)



La croissance de la consommation apparente des 10 années qui ont précédé la mise en œuvre de la politique d'allocation actuelle a été en moyenne de 0,34 % par an; après la mise en œuvre, le taux de croissance moyenne est passé à 0,67 %.



L'Office dispose de deux politiques d'allocation pour permettre à l'industrie de la reproduction des dindons de commercialiser la viande de dindon des troupeaux de reproducteurs sur le marché national afin qu'elle puisse mieux se concentrer sur ses activités principales de vente d'œufs et de dindonneaux sur les marchés intérieur et international.

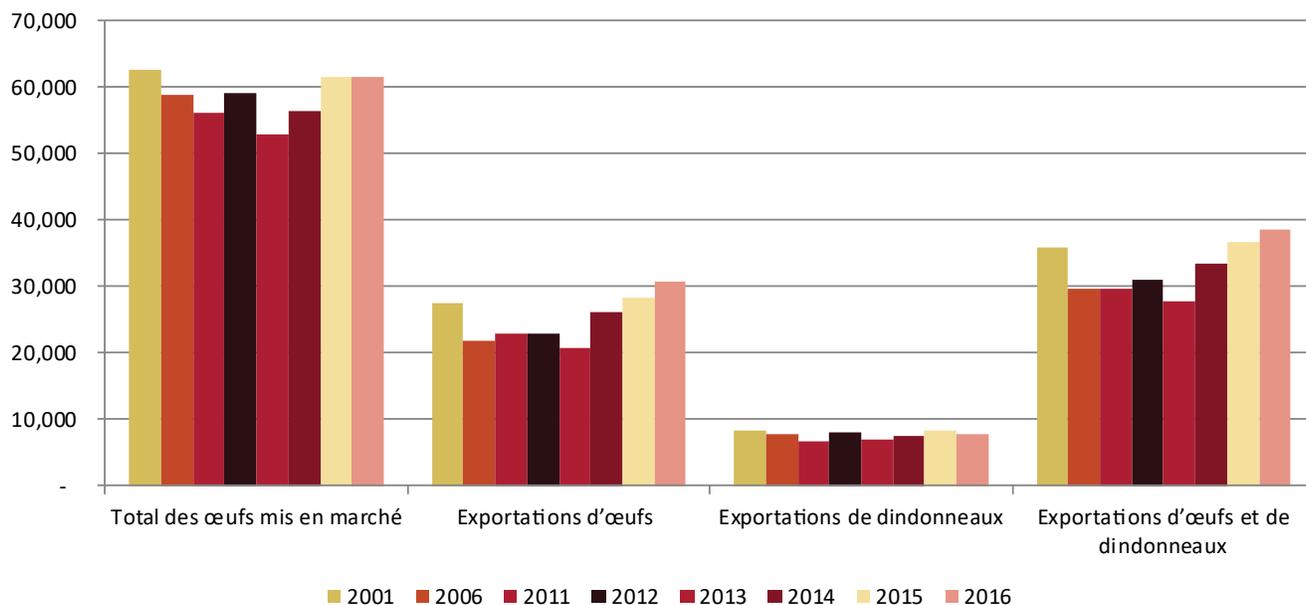
Politique de la reproduction primaire

Le Comité des politiques d'approvisionnement (CPA) de l'Office a entamé l'examen de la Politique de la reproduction primaire à l'automne 2016. Les questions discutées jusqu'ici sont les pressions subies par l'industrie pour la sélection, les facteurs qui influencent la sélection, la façon dont les allocations sont utilisées et l'arrivée possible de nouvelles entreprises. Le CPA va reprendre ses délibérations en 2017 et espère avoir une série définitives d'observations et de recommandations à présenter d'ici la fin de l'année.

Politique de la reproduction-multiplication

Aucun changement n'a été apporté à la Politique de la reproduction-multiplication des ÉDC en 2016 car plusieurs modifications ont été mises en œuvre en 2015. Le CPA a vérifié l'efficacité de la mise en œuvre de ces changements et est satisfait des exigences supplémentaires de déclaration.

DONNÉES STATISTIQUES DES ŒUFS D'INCUBATION DE DINDON ET DES DINDONNEAUX (CHIFFRES EN MILLIERS (000))



Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada

Politique d'exportation

Sur la recommandation du CPA, on a modifié l'article 2 (Production pour les marchés d'exportation) de la Politique d'exportation des ÉDC qui permet d'accorder des allocations conditionnelles aux provinces qui ont besoin de cette production de dindon, en plus de leur allocation commerciale, pour le marché des exportations.

Cette modification est entrée en vigueur au début de la période réglementaire 2016-2017. Elle a pour but de donner davantage de rigueur à la politique et de faire en sorte que ces activités d'exportation se produisent sur une base d'équivalents oiseaux entiers éviscérés et que tout muscle entier découpé qui est commercialisé soit couvert par le Règlement sur le contingentement.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DU DINDON

EN 2016

INFORMATION SUR LES MARCHÉS

La consommation apparente intérieure

La consommation apparente intérieure de dindon, qui progresse généralement avec la croissance démographique, est passée de 123,1 millions de kilogrammes (Mkg) en 1990 à 156,3 Mkg en 2016.

Consommation de dindon

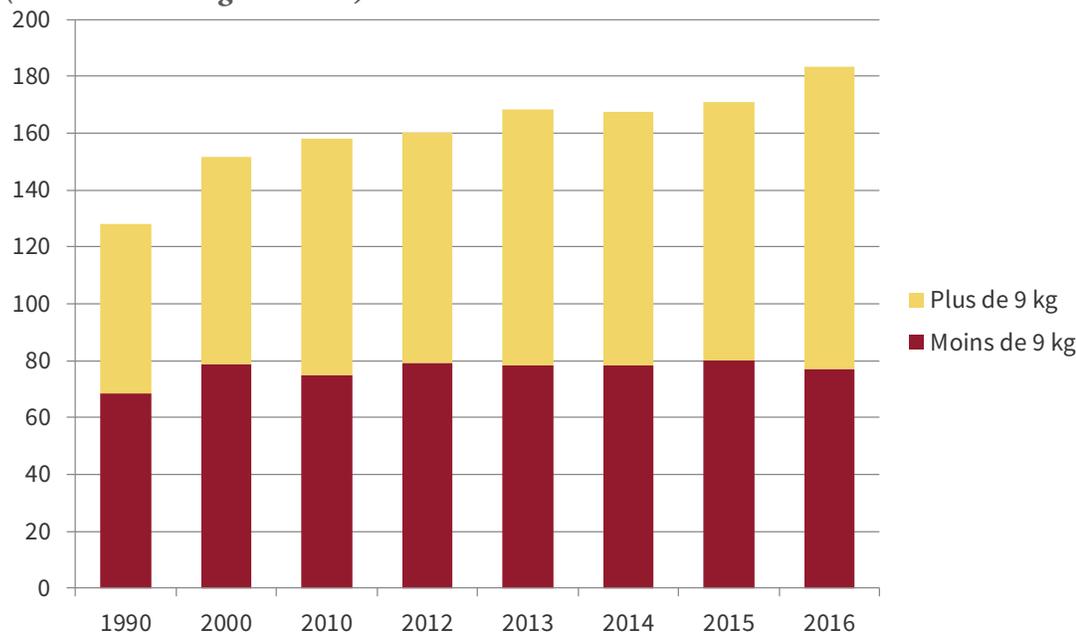
La consommation par habitant (CPH) de dindon a été de 4,29 kg en 2016, en légère hausse par rapport à 2015.

Stocks, offre et consommation apparente de viande de dindon au Canada (en millions de kg éviscérés)

ANNÉE CIVILE	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016
Stocks d'ouverture	11,3	9,2	18,3	10,1	12,8	13,3	14,7	18,9
Production	128,2	151,8	158,1	160,2	168,1	167,6	171,0	183,2
Importations	3,2	3,6	3,8	5,3	4,4	2,6	2,7	3,1
Offre totale	142,8	164,6	180,2	175,6	185,3	183,6	188,4	205,2
Consommation apparente totale	128,4	150,2	168,2	162,8	172,0	168,9	169,5	182,0
Exportations	5,3	19,3	22,7	21,1	24,1	21,9	19,2	25,7
Consommation apparente intérieure	123,1	130,9	145,6	141,8	147,9	147,0	150,3	156,3
Stocks de clôture	14,3	14,4	12,0	12,8	13,3	14,7	18,9	23,3
Évolution des stocks	3,0	5,2	-6,4	2,7	0,5	1,4	4,2	4,4
Consommation par habitant (en kg)	4,45	4,26	4,27	4,07	4,20	4,13	4,18	4,29

Production de dindon

(en millions de kg éviscérés)



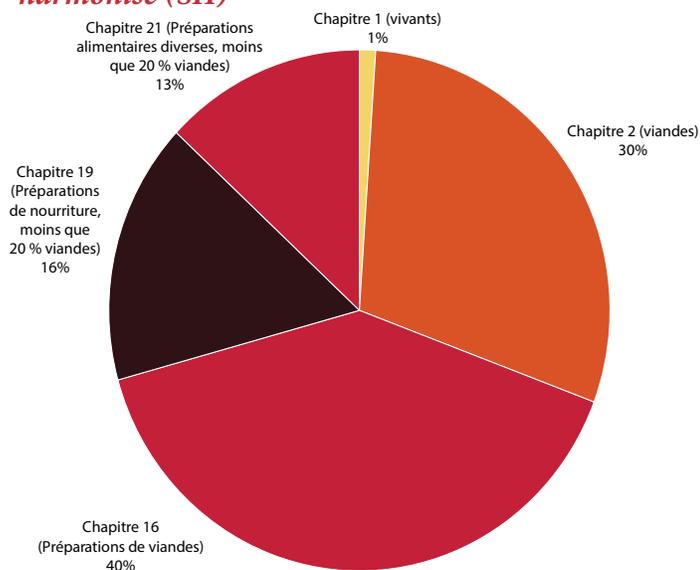
La production de dindon s'est élevée à 183,2 Mkg en 2016, dépassant de 12,2 Mkg celle de 2015 et de 15,6 Mkg celle de 2014.

Depuis 2011, la production a connu un taux annuel moyen de croissance de 2,9 %, légèrement supérieur à celui de la croissance de la population.

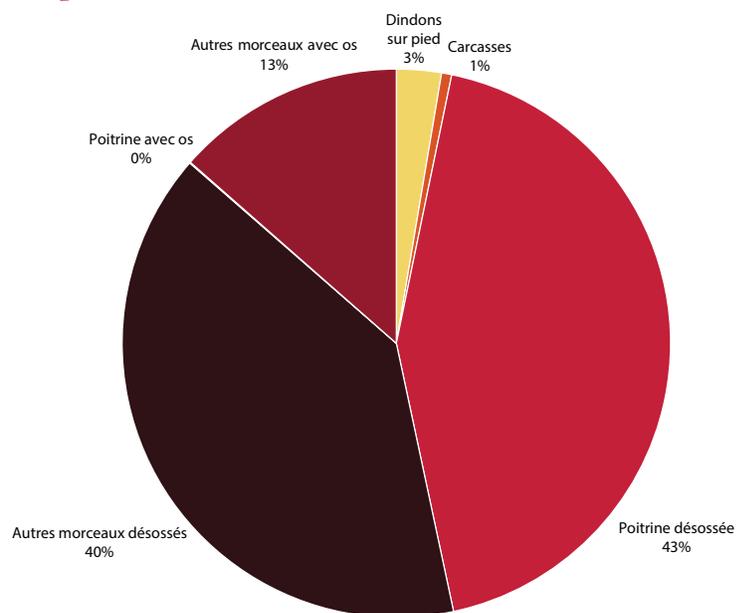
IMPORTATIONS

Les importations totales de dindon se sont élevées à 7,8 Mkg (en poids de produit fini) et les préparations de produits surtransformés ont représenté 69 % de ce volume. En 2016, l'allocation d'importation du CT pour le Canada était de 5,7 Mkg dont 96 % ont été utilisés avant la fin de l'année avec la majorité des importations de CT, et 83 % ont été des produits de viande désossée de plus grande valeur.

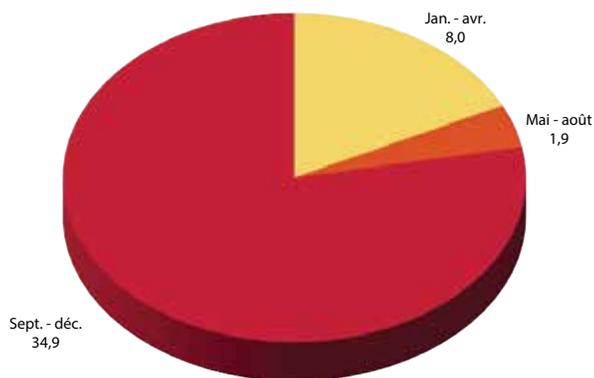
Chapitre sur les importations avec le système harmonisé (SH)



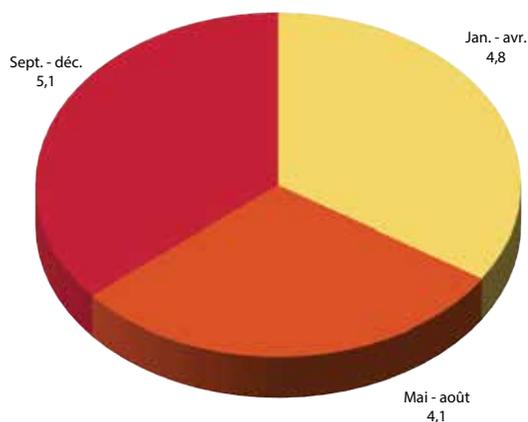
Importations de CT



Ventes d'oiseaux entiers par périodes de 4 mois (2016, Mkg)



Ventes de découpes et de produits surtransformés par périodes de 4 mois (2016, Mkg)



VENTES

Les ventes de découpes et de produits surtransformés de dindon au détail ont augmenté de 10 101 Mkg en 1990 à 13 985 Mkg en 2016. Le principal ingrédient dans la plupart de ces produits est la viande de poitrine, ce qui pousse à la production de dindons plus lourds.

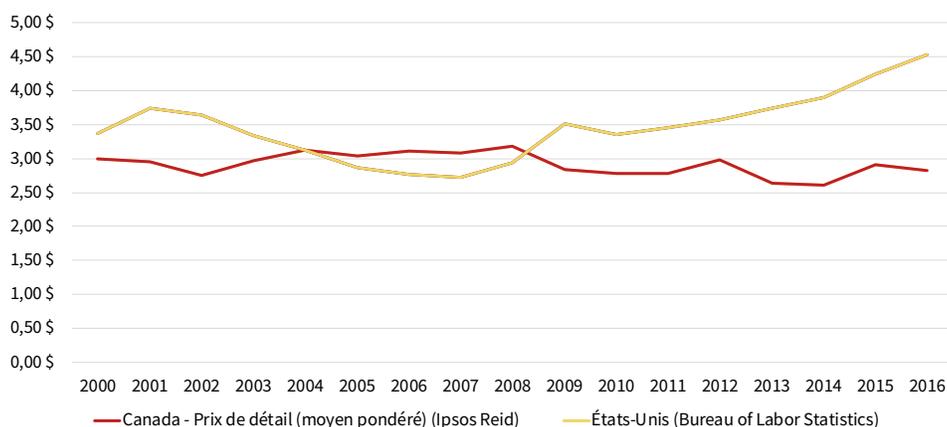
La valeur de ces produits au détail a augmenté de 77 millions de \$ en 1990 à près de 208 millions de \$ en 2016. Le prix vif moyen du dindon a été en 2016 de 1,93 \$/kg, en légère baisse par rapport à 2015 (1,96 \$/kg) et 2014 (2,01 \$/kg).

La consommation apparente intérieure de dindon des périodes de quatre mois montre clairement la nature saisonnière du marché canadien du dindon : Pâques (mars-avril), l'Action de grâce (septembre-octobre) et Noël (novembre-décembre). Sur la consommation apparente intérieure totale de 2016 (156,3 Mkg), 66 % a eu lieu dans les 6 mois qui correspondent aux marchés des fêtes.

Ventes de dindons entiers, de découpes et de produits surtransformés au détail
(par année civile, en millions de kg éviscérés, à l'exclusion des ventes aux chaînes de services alimentaires)

Calendar Year	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016
Ventes en millions de kg								
Oiseaux entiers	51,8	54,4	61,4	53,0	52,2	51,7	44,5	44,8
Découpes et produits surtransformés	10,1	16,8	17,5	18,5	17,4	18,2	16,3	14,0
Prix moyen/kg								
Oiseaux entiers	2,81 \$	3,19 \$	2,99 \$	3,19 \$	2,92 \$	2,92 \$	3,16 \$	3,10 \$
Découpes et produits surtransformés	7,62 \$	9,95 \$	13,24 \$	13,17 \$	13,36 \$	13,05 \$	14,65 \$	14,85 \$
Ventes en millions de \$								
Oiseaux entiers	145,5 \$	173,5 \$	183,6 \$	168,9 \$	152,3 \$	150,9 \$	140,6 \$	138,9 \$
Découpes et produits surtransformés	77,0 \$	166,7 \$	232,1 \$	243,4 \$	232,2 \$	237,3 \$	239,5 \$	207,7 \$

Dindons entiers congelés – Comparaison des prix de détail
(en dollars canadiens par kg)



Les Canadiens continuent à connaître des conditions comparables à celles des consommateurs américains s'agissant des prix de détail des dindons entiers achetés surtout à l'Action de grâce et à Noël.



ÉTATS FINANCIERS

**L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON F.A.S.N. LES
ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	25
États financiers	
État de la situation financière	26
État des résultats	27
État de l'évolution de l'actif net	28
État des flux de trésorerie	29
Notes complémentaires aux états financiers	30-33
Annexe 1- Frais d'administration	34
Annexe 2 - Frais de commercialisation	35

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada LLP

Comptables agréés, Experts-comptables autorisés
Mississauga, Ontario
2 février 2017

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

État de la situation financière

31 décembre	2016	2015
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 365 285 \$	291 074 \$
Placements (Note 2)	2 650 665	2 632 414
Débiteurs (Note 3)	418 845	381 158
Charges payées d'avance	77 019	72 147
	4 511 814	3 376 793
Immobilisations corporelles (Note 4)	134 431	128 628
	4 646 245 \$	3 505 421 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	77 336 \$	157 905 \$
Remises gouvernementales	52 438	48 309
	129 774	206 214
Actif net		
Fonds affectés à l'interne (Note 1)	3 272 123	2 539 345
Fonds non affectés	1 109 917	631 234
Fonds investis en immobilisations	134 431	128 628
	4 516 471	3 299 207
	4 646 245 \$	3 505 421 \$

Au nom du conseil :



Mark Davies, président du conseil



Calvin McBain, vice-président du conseil

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
Produits		
Redevances des producteurs	4 017 423 \$	3 381 544 \$
Revenus de placement	19 267	33 858
	4 036 690	3 415 402
Expenses		
Administration (Annexe 1)		
Autres frais d'administration	659 933	676 709
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 191 690	1 236 664
Frais des administrateurs et du personnel	564 179	554 655
	2 415 802	2 468 028
Commercialisation (Annexe 2)		
Programmes provinciaux de commercialisation	400 001	400 001
Expansion de marchés	212 633	199 383
Relations publiques et communications	399 310	385 133
	1 011 944	984 517
Projets spéciaux	97 043	665
	3 524 789	3 453 210
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les autres produits	511 901	(37 808)
Autres produits (Note 8)	705 363	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	1 217 264 \$	(37 808) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	Fonds affectés à l'interne	Fonds non affectés	Fonds investis en immobilisations corporelles	Total 2016	Total 2015
Solde, au début de l'exercice	2 539 345 \$	631 234 \$	128 628 \$	3 299 207 \$	3 337 015 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	707 778	535 619	(26 133)	1 217 264	(37 808)
Affectations	25 000	(25 000)	-	-	-
Transfert de fonds nécessaires à l'acquisition d'immobilisations	-	(31 936)	31 936	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	3 272 123 \$	1 109 917 \$	134 431 \$	4 516 471 \$	3 299 207 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
Trésorerie provenant des (utilisée par les)		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	1 217 264 \$	(37 808) \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges avec la trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations corporelles	26 133	26 193
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(37 687)	(85 801)
Charges payées d'avance	(4 872)	13 907
Créditeurs et charges à payer	(80 569)	3 393
Remises gouvernementales	4 129	12 426
	1 124 398	(67 690)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 936)	(29 520)
Acquisition de placements	(18 251)	(32 976)
	(50 187)	(62 496)
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	1 074 211	(130 186)
Encaisse, au début de l'exercice	291 074	421 260
Encaisse, à la fin de l'exercice	1 365 285 \$	291 074 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche sur le dindon. La situation financière reflète des actifs d'une valeur de 398 774 \$ (2015 - 398 510 \$), des passifs de 396 948 \$ (2015 - 397 261 \$) et des actifs nets de 1 826 \$ (2015 - 1 249 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 400 \$ (2015 - 1 200 \$), des charges totales de 823 \$ (2015 - 1 435 \$), et d'un excédent (insuffisance) des produits sur les charges de 577 \$ (2015 - (235 \$)). Les rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 297 \$ (2015 - 65 \$).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit :

Mobilier et équipement	- méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %
Matériel informatique	- méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %
Améliorations locatives	- méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans

Fonds investis dans des immobilisations corporelles

Les fonds investis dans des immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations corporelles sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Fonds affectés à l'interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office à titre d'éventualités pour couvrir une période d'exploitation de six mois. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 216 000 \$ (2015 2 191 000 \$), augmentant à 2 294 000 \$ en 2017.

Le Conseil d'administration a mis en place un fonds spécial de commercialisation pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario au cours de l'exercice. Ce fonds inclura également tous les autres dommages-intérêts de l'exercice, ainsi que tous les dommages-intérêts futurs. Affectés à l'interne, ces fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds s'élève à 705 363 \$ (2015 - néant \$); se reporter à la Note 8.

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 330 760 \$ (2015 - 328 345 \$).

La part de ÉDC dans le fonds de compensation découlant de l'incident de 2004 lié aux produits contaminés demeure inchangée à 20 000 \$.

Comptabilisation des produits

Les redevances des producteurs sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les autres produits sont liés aux montants obtenus à la suite d'un arbitrage et à d'autres dommages-intérêts obtenus au cours de l'exercice; ces produits sont expliqués en détail à la Note 8.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Tous les placements ont été désignés comme classés à la juste valeur, et les gains et les pertes sont passés en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation, s'il y a lieu. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation de l'actif. Les coûts de transaction pour l'acquisition, la vente ou l'émission des instruments financiers sont passés en charges à chaque date de clôture de l'état de la situation financière lorsqu'ils sont réévalués à la juste valeur, et majorés à l'instrument financier lorsqu'ils sont évalués au coût après amortissement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016

2. Placements

Les placements s'élevant à 536 956 \$ (2015 - 565 766 \$) consistent en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1,72 % et 1,91 % (2015 - 1,45 % et 1,91 %) dont les échéances s'étalent entre décembre 2017 et juin 2018 (2015 - septembre 2016 et juin 2018). Les fonds communs de placement détenus dans les comptes d'épargne-placement RBC s'élèvent à 2 113 709 \$ (2015 - 2 066 648 \$).

3. Débiteurs

	2016	2015
Redevances des producteurs	417 855 \$	381 021 \$
Recouvrable de divers comptes débiteurs	990	137
	418 845 \$	381 158 \$

4. Immobilisations corporelles

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Cost	Amortissement cumulé
Mobilier et équipement	132 795 \$	108 385 \$	132 795 \$	102 282 \$
Matériel informatique	210 200	149 376	178 264	136 995
Améliorations locatives	176 809	127 612	176 809	119 963
	519 804 \$	385 373 \$	487 868 \$	359 240 \$
Valeur nette comptable	\$	134 431	\$	128 628 \$

5. Engagements

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2017	266 774 \$
2018	147 876
2019	98 323
2020	97 634
2021	89 212
	699 819 \$

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016

6. Facilité de crédit

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2016, la facilité était inutilisée (2015 - néant \$).

7. Gestion du capital

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujéti à des dispositions sur les besoins en capital imposées par l'extérieur. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 3 272 123 \$ (2015 - 2 539 345 \$) sont assujétiés à des clauses restrictives concernant le capital imposées à l'interne.

8. Autres produits

En 2016, un arbitrage entre ÉDC et Turkey Famers of Ontario a entraîné le versement de 1 696 555 \$ en dommages-intérêts pour la surévaluation des redevances de commercialisation au cours de trois périodes de contrôle. Les dommages-intérêts ont été reçus intégralement au cours du dernier trimestre de 2016. Les fonds ont été répartis à raison de 40 % pour l'Office et 60 % pour les sept organismes provinciaux, selon les quoteparts de référence en matière de seconde transformation prévues dans la Politique nationale sur l'allocation du contingent. Les fonds seront utilisés exclusivement dans les activités de commercialisation et de promotion supplémentaires, telles que déterminées par le conseil d'administration de l'Office. Les dommages-intérêts ont été répartis comme suit :

Organizations	Distribution
British Columbia Turkey Marketing Board	221 308 \$
Alberta Turkey Producers	206 809
Turkey Farmers of Saskatchewan	55 100
Manitoba Turkey Producers	24 881
Les Éleveurs de volailles du Québec	415 490
Les Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick	52 120
Turkey Farmers of Nova Scotia	42 225
Turkey Farmers of Canada	678 622
	<hr/>
	1 696 555 \$
	<hr/>

Les autres montants reçus au cours de l'exercice sont liés à des dommages-intérêts totalisant 26 741 \$ (2015 - néant \$).

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Annexe 1 - Frais d'administration

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
Autres frais d'administration		
Amortissement	26 133 \$	26 193 \$
Audit	24 450	32 683
Projets contractuels et conseils externes	107 686	28 871
Assurance	7 914	8 506
Services juridiques et comptables	59 457	167 581
Locations et fournitures de bureau	41 336	33 732
PSAF/Programme de soin des troupeaux	52 792	7 390
Affranchissement et messagerie	10 525	11 196
Loyer, taxes et services publics	175 205	175 205
Frais divers d'administration	1 001	816
Téléphone	8 459	9 973
Consultations relatives au commerce	43 607	76 643
Services de traduction et d'interprétation	101 368	97 920
	659 933	676 709
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Honoraires des administrateurs	140 075	129 607
Avantages sociaux	159 474	176 071
Salaires du personnel	892 141	930 986
	1 191 690	1 236 664
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et gérants	339 055	344 088
Salles de réunion	61 814	59 345
Frais du personnel	162 261	150 173
Assurance voyage	1 049	1 049
	564 179	554 655
	2 415 802 \$	2 468 028 \$

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Annexe 2 - Frais de commercialisation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC	400 001 \$	400 001 \$
Expansion de marchés		
Conseil de recherches avicoles du Canada	40 500	37 700
Études de marché	85 083	84 158
Recherches sur le dindon	87 050	77 525
	212 633	199 383
Relations publiques et communications		
Commercialisation et communications	213 500	203 632
Cotisations	88 572	83 372
Commercialisation nationale et promotions	79 250	74 686
Abonnements	10 979	8 287
Publications d'ÉDC	7 009	15 156
	399 310	385 133
	1 011 944 \$	984 517 \$